

CCAS

Visite annuelle aux doyens de la commune



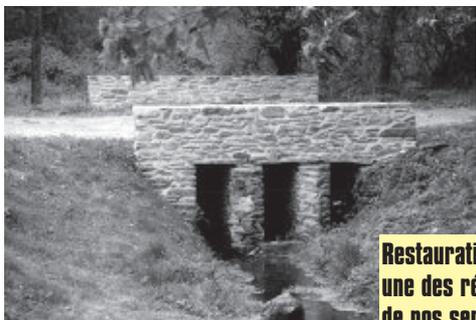
Marie Kerrien, née Lédan le 6 février 1908 (95 ans), était agricultrice à Kerdravel. Elle réside actuellement à "Lannouchen", maison de retraite de Landivisiau.

Pierre Corre, né le 24 février 1910 (93 ans) a exercé comme boucher dans la rue de Penzé. Il est actuellement à la maison de retraite de "Kersaudy" à Saint-Pol-de-Léon



Services techniques Des réalisations très appréciées

Un escalier reliant l'ancien et le nouveau cimetière à l'entrée (côté parking, derrière la mairie), facilite l'accès aux usagers.



Restauration du pont du Guern, une des réalisations, fort réussie, de nos services techniques cette année 2003.



"Océan" : récompense donnée par François Coatelem, président des éleveurs de Bretagne, au salon de l'agriculture en 1983.

Le village de Roseliès est connu de longue date de tous les amateurs de chevaux. C'est là que vit la famille Le Roux qui, depuis plus de 60 ans, élève et commercialise les postiers et chevaux de trait bretons. C'est le dernier élevage d'étalons du canton. Jean, âgé aujourd'hui de 82 ans, a su transmettre sa passion à son fils Jo ainsi qu'à Charlotte, sa petite fille. Il nous confie quelques souvenirs.

Jean : "A 13 ans, j'allais avec mon père et quelques-uns de ses amis, à la foire haute de Morlaix. Il fallait que je choisisse entre "la foire aux jeunes" et la foire aux chevaux. Je n'étais pas encore très occupé avec les filles ; j'ai donc préféré la foire aux chevaux. Ce jour-là, mon père voulait acheter un cheval. Il m'a laissé le choisir seul. J'étais fier de cette responsabilité et suis rentré à pied avec ce cheval et trois autres compagnons. La route était longue, les haltes nombreuses. A l'époque, il y avait deux bistrotts à Kermat..."

Quelques jours après, nous avons revendu ce cheval le double du prix acheté. Peu après, au concours de Plabennec, il fut classé 2^e sur 44. Chaque année, avait lieu au bourg de Guiclan un concours cantonal. En 1935, le conseiller général d'alors, François-Louis Guillou, m'a offert en récompense de la première place en catégorie "trait" de mon cheval un sac de son de 40 kg. Je n'avais que quinze ans".

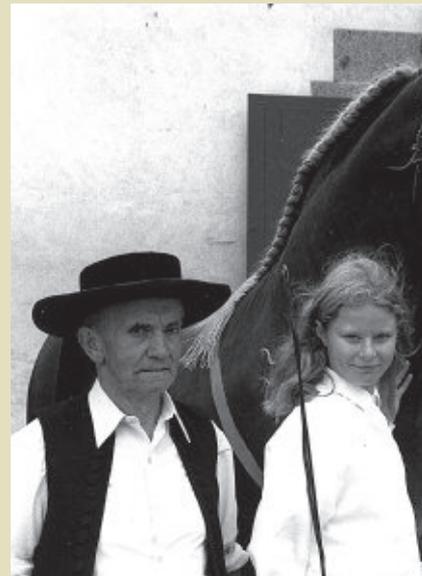
Quels critères prends-tu en compte pour acheter tes chevaux ?

Jean : "D'abord, il faut regarder la démarche générale du cheval.

Il ne faut pas qu'il soit trop « soulevé ». Ses jambes ne doivent pas être trop longues, ses pieds droits et pas tournés vers le dehors avec un talon minimum. On observe également le dos et le jarret, les oreilles ne doivent surtout pas être tombantes. Puis, on le fait marcher au pas et trotter".

Comment as-tu développé ce commerce ensuite ?

Jean : "Eh bien, petit à petit, les clients satisfaits revenaient. Quand tu n'as pas trompé un gars, il revient. Je me suis ensuite associé à Théo Guivarch de Landivisiau. Cela nous a permis d'acheter davantage et toujours





La famille Le Roux, de Roséliès

Le cheval, une passion de plus de 60 ans

de la qualité. Une année, à la foire de Chateaubriant, nous avons rempli deux camions de poulains et pouliches pour venir à la maison. Je me souviens d'un concours à Saint-Thégonnec où nous avons acheté un cheval, classé dernier de sa catégorie. Moi, je ne le trouvais pas si mal. Un petit tour à la forge de Guimiliau, un toilettage complet et la taille de la queue, puis huit jours de pension chez chacun de nous (Théo et moi-même), et nous voilà partis avec lui au concours de Saint-Renan. Eh bien, ce jour-là, il a repassé devant le même jury que celui de Saint-Thégonnec qui ne l'a pas reconnu et lui a décerné le premier prix, bien loin devant les autres".

Tu as souvent fait partie des jurys chargés de juger les chevaux de trait et les postiers bretons...

Jean : "Ah ça oui. Même le lendemain de mes noces, je fus réquisitionné pour faire partie du jury (j'étais dans la région de Fougères). Je dus laisser ma femme, invitée à déjeuner auprès des personnalités du secteur. Quant à moi, je déjeunais avec les autres membres du jury. Par la suite, on me redemanda à Fou-



gères et cela pendant plus de trente ans. La seule gratification était le repas de midi, mais comme poste d'observation, il n'y avait pas mieux...".

Combien de concours as-tu remportés et à quoi servent-ils exactement ?

Jean : "Le nombre... je ne sais pas. Pour être sélectionné pour le salon de l'agriculture à Paris, il fallait participer à beaucoup de concours et être dans les trois ou quatre meilleurs de chaque catégorie trait et postier. Les différentes annotations faites par le jury permettent aux directeurs des haras de juger de la qualité de l'animal avant de l'acheter. Il existe des classements par tranche d'âge (un, deux, trois ans) et par type de cheval".

As-tu vendu tes chevaux à l'étranger ?

Jean : "J'en ai vendu plusieurs à

Jean, Charlotte et Jo avec "Harmonieux" vendu aux haras de Lamballe en 1998.

des Japonais. Ils venaient au village. Ils avaient le droit à une bouteille de calva... je n'étais pas perdant en faisant cela !".

Jo : "Il y a aujourd'hui moins d'acheteurs et moins d'étrangers. Avant, les Japonais achetaient 40 ou 50 chevaux de trait et les expédiaient dans leur pays par avion-cargo. Ils les utilisaient dans des courses de traîneau très populaires où les gens pariaient. Il leur fallait pour cela de très grands chevaux. Les Italiens et Espagnols en achetaient dans le but d'améliorer leurs races".

Quelles sont les modifications importantes aujourd'hui ?

Jean : "Aujourd'hui, avec les analyses de sperme obligatoires, le commerce est basé essentiellement sur le taux de reproduction alors qu'auparavant seules les qualités visuelles de l'animal comptaient.

Désormais, le postier breton est surtout utilisé dans les activités de loisirs telles que les concours d'attelage...".

J.M.C.

Aujourd'hui, Jean, Charlotte et Jo auprès de trois de leurs neuf chevaux restants.

Un préfet du Finistère en 1831 écrivait ceci : "Le cheval de trait breton a sur les autres races un avantage, celui de posséder à poids égal, un influx nerveux supérieur. C'est un cheval remarquable par sa douceur de caractère, sa rusticité et il est très apprécié des agriculteurs".

Jean Le Roux et sa famille l'ont bien compris. À côté des photos d'Océan, Sultan, Mano, ... la collection de médailles, plaques gravées et trophées est impressionnante. Mais les distinctions les plus honorifiques qu'a reçues Jean en 19??, en toute modestie, sont les titres de Chevalier et celui d'Officier du Mérite Agricole.

NA DALV KET AR BOAN SUTAL, PA NA FELL KET D'AR MARC'H STAOTAT.

CE N'EST PAS LA PEINE DE SIFFLER QUAND LE CHEVAL NE VEUT PAS PISSER.

